
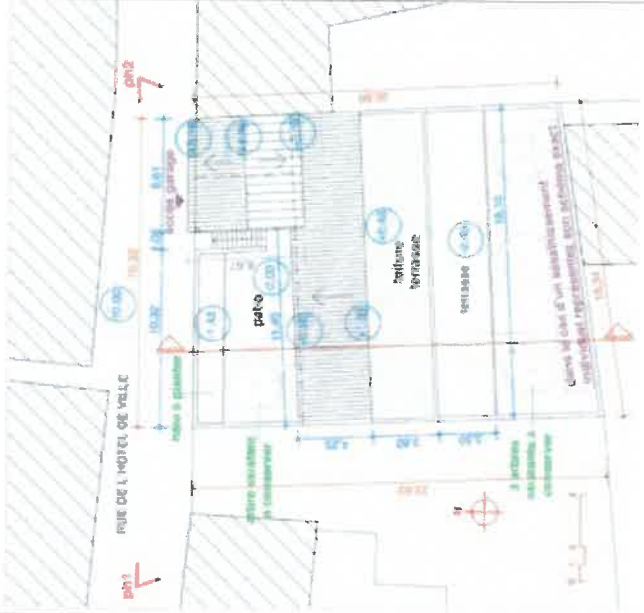




LES PIÈCES OBLIGATOIRES DU PERMIS DE CONSTRUIRE (PC), du PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MI) ET DE LA DECLARATION PREALABLE (DP ou DP MI)

janvier 2022  
pour vous aider : CERFA n°51343#08

Pièces obligatoires	Référence du code de l'urbanisme et détails du contenu	Doit détailler	Commentaires	Représentations graphiques Illustrations à titre indicatif
PC 1 PC MI 1 DP 1 Plan de situation	Art R.431-7 Le plan de situation doit permettre de localiser précisément votre terrain à l'intérieur de la commune.	Localisation de la parcelle par rapport au centre urbain proche (ville, village, hameau) et les unités paysagères voisines (rivière, forêt...) Indiquer les endroits où les photos jointes sont prises ainsi que l'angle de prise de vue. Echelle rurale : 1/20 000 ou 1/25 000 Echelle urbaine : 1/ 2 000 ou 1/5 000	Choisir l'échelle qui permet de repérer le terrain dans la commune	 format A4 ou A3
PC 2 PC MI 2 DP 2 Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier	Art R.431-9 Le plan de masse présente le projet dans sa totalité. Il permet de vérifier que les futures constructions respectent les différentes règles d'implantation et de hauteur, y compris par rapport aux constructions existantes, s'il y en a. Il permet également de connaître le projet d'aménagement du terrain, l'organisation des accès à la voie publique et des branchements sur les réseaux.	Les limites de la parcelle, les voies et constructions avoisinantes Les constructions existantes Les constructions projetées Les réseaux : emplacement prévu pour les branchements jusqu'au domaine public, installation d'assainissement non collectif, gestion eau pluviale Le stationnement : existant, créé Les clôtures : existantes, créées Les zones de déblais, remblais, les ouvrages de soutènement Les plantations : maintenues, créées Nature du sol : pierre, béton, enrobé, stabilisé... Indiquer les endroits où les photos jointes sont prises ainsi que l'angle de prise de vue. <b>Plan côté dans les 3 dimensions.</b> <b>Projet en zone inondable, les côtes sont rattachées aux côtes NGF</b>	Le plan doit indiquer : - son échelle, - la direction du Nord - le format initial: A4 A3 L'échelle du plan doit permettre de mesurer facilement. Présente TOUTES les constructions existantes sur la parcelle	



Pièces obligatoires	Référence du code de l'urbanisme et détails du contenu	Doit détailler	Commentaires	Représentations graphiques Illustrations à titre indicatif
PC 6 PC MI 6 DP 5 / 6 Document graphique	R.431-10 c) Il permet d'apprécier l' <b>insertion du projet</b> de construction dans son environnement	Comment le projet se situe par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages. Photomontage, perspective ou axonométrie	A partir d'une photo rapprochée et dessin en perspective à la même échelle et suivant le même point de vue.	
PC 7 PC MI 7 DP 7 Photographie proche	R.431-10 d) Une photographie permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement	En zone urbaine : photo des façades voisines, des arbres... En zone rurale : le terrain et les terrains voisins, les arbres...	Les prises de vues seront indiquées sur le plan de masse.	
PC 8 PC MI 8 DP 8 Photographie lointaine	R.431-10 d) Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain	En zone urbaine : aspect général de la rue, des façades En zone rurale : paysage environnant	Les prises de vue seront indiquées sur le plan de masse	